

Chez les réfugiés algériens au Maroc

Autor(en): **Micheli, Odette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **67 (1958)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CHEZ LES RÉFUGIÉS ALGÉRIENS AU MAROC

Choses vues par ODETTE MICHELI

Dessins et photos de l'auteur

A la fin de novembre 1957, j'arrivai à Oujda, petite ville du Maroc oriental; j'avais pour mission de m'informer des possibilités d'apporter une aide partielle à des réfugiés algériens avec les fonds limités dont la Croix-Rouge disposait alors pour cela.

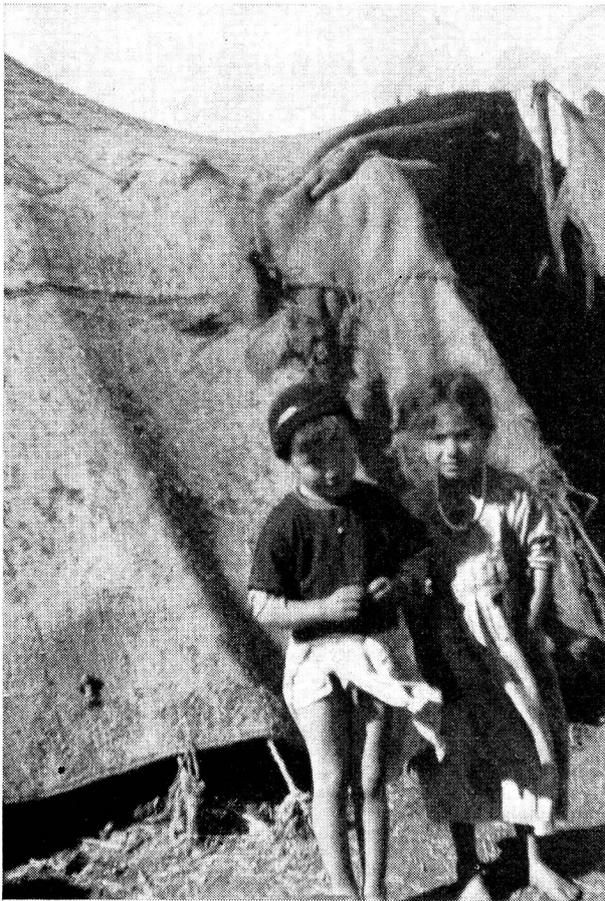
Le Comité international de la Croix-Rouge avait déjà distribué durant l'été des quantités considérables de vivres et de vêtements. Mais les besoins des réfugiés étaient bien loin d'être comblés et se renouvelaient toujours. Il s'agissait de voir quelle était en particulier la situation des enfants, et si l'on pourrait organiser des secours spéciaux pour eux.

On sait que les réfugiés avaient commencé à affluer au Maroc en mars 1956. A la suite des opérations militaires dans les régions d'Algérie en bordure du Maroc, les populations avaient fui en masse; une première vague comprenant des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants avaient cherché refuge au Maroc, à Saïdia, sur la côte méditerranéenne, à Ahfir, à Oujda et dans les environs. Une deuxième vague de même importance déferla en mai, au S.-E. d'Oujda, suivie de plusieurs autres. Des tribus entières vinrent chercher refuge dans la région minière de Boubeker et Tiouli, dans les collines avoisinantes, et à Oujda. Les régions qu'ils quittaient étaient déclarées zone interdite. De nombreux accrochages eurent lieu cet été-là dans les régions frontalières, les arrivages se multipliaient.

Enfin en novembre toute une bande de territoire algérien, en face de Saïdia, au sud de Boubeker, était évacuée à bref délai et déclarée zone interdite sur 10 km de profondeur. Plus de 10 000 Algériens furent refoulés alors sur le Maroc où ils trouvèrent refuge. En juin 1957, comme il en était arrivé encore en grand nombre durant l'année, on comptait environ 50 000 ré-



Une fillette arabe porte son petit frère à la mode de chez elle



Demi nus devant leur tente, deux enfants réfugiés

fugiés dans le Maroc oriental et leur nombre s'était encore augmenté jusqu'à 60 000, me dit-on, à mon arrivée à Oujda.

Agriculteurs et nomades

C'était en majorité une population rurale et pastorale, qui vivait par tribus dans des douars ou des tentes. Une faible proportion cependant était d'origine citadine, venue d'Oranie: Tlemcen, Bel-Abbès, Oran, Nemours, Marina, etc.; ceux-ci furent hébergés surtout à Oujda. La plupart des autres se regroupèrent par tribus, avec leurs sheiks, tout le long de la frontière, de Saïdia à Figuig, pensant rejoindre bientôt leur pays dont ils étaient très peu éloignés. Oujda est à 14 km de la frontière, Boubeker à 500 m, Ahfir n'en est séparé que par l'Oued Kiss et beaucoup de ces réfugiés voyaient encore les lieux qu'ils avaient abandonnés. On peut dire approximativement que de Saïdia à Oujda s'installèrent surtout des populations agricoles, et qu'à partir d'Oujda jusqu'à Figuig prédomine l'élément pastoral.

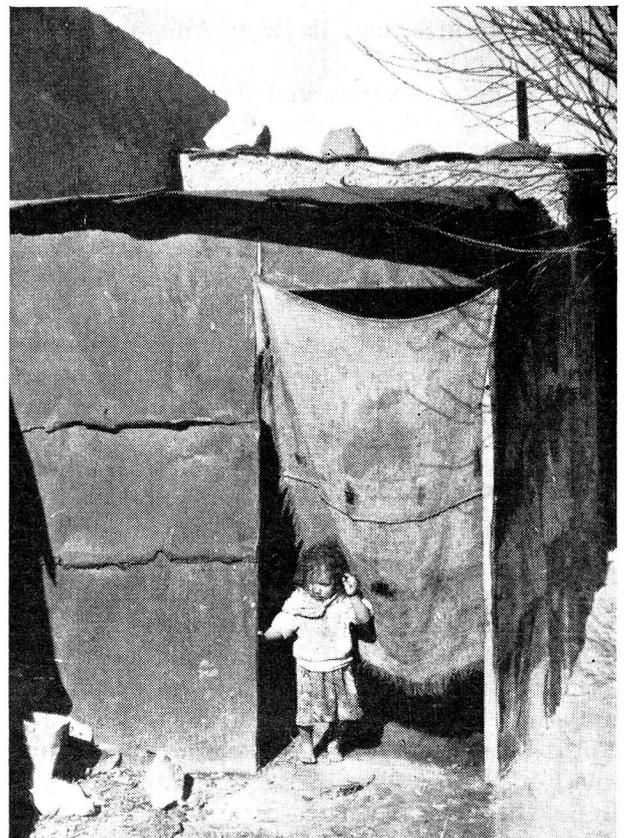
Problèmes de logement: gourbis, tentes et bidonvilles

Il fallait reloger ces masses, parties en hâte avec un minimum de matériel; quelques-uns amenaient une ou deux têtes de bétail, un âne,

une tente, un peu de grain, quelques nattes, mais la plupart n'emmenaient que leur famille et souvent un chien.

Dans la région de l'embouchure de la Moulouya, à Saïdia, les réfugiés construisirent eux-mêmes des gourbis de roseaux recouverts de torchis, de petits villages se constituèrent, groupant des gens qui provenaient des mêmes lieux. Dans la région de Berkane et d'Ahfir, on construisit aussi de petites maisons, mais en pierres sèches ou en terre battue, et de nombreux réfugiés trouvèrent à se loger chez des habitants qui leur laissèrent une pièce ou deux de leur demeure. D'autres encore s'installèrent tout bonnement comme des troglodytes dans des grottes. A Berkane et à Oujda, il y avait déjà un assez grand nombre d'Algériens établis depuis longtemps au Maroc et qui leur offrirent l'hospitalité. A Oujda d'anciennes maisons de tolérance, fermées par la nouvelle législation, furent transformées en un centre d'hébergement; environ 1200 à 1500 réfugiés y furent accueillis, une popote organisée; on y ouvrit même une école coranique pour les enfants avec l'intention de purifier ainsi des locaux contaminés.

A partir d'Oujda et jusqu'à Figuig, c'est la tente qui fut adoptée, tente faite de quelques nattes d'alfa ou de poil de chameau, mode d'habitation assez précaire mais que l'on trouve fréquemment dans le pays, là où vivent des



Boubeker: Le petit prince devant son palais de tôle...

populations pastorales nomades, et qui sont plus confortables que les bidonvilles. Dans les localités minières de Boubeker et Touissit en effet, à 45 km au S.-E. d'Oujda, on pouvait se procurer facilement des plaques de tôle provenant des fûts d'explosifs destinés à la mine, ce fut le bidonville qui l'emporta: l'on construisit de petits abris avec ce matériel de fortune. Des douars de tentes, ou des tentes isolées, se répartirent également dans les collines, les régions semi-boisées ou désertiques, tout le long de la frontière jusqu'à l'oasis de Figuig où il y a une petite ville, à 500 km de la mer.

Démarches et visites

Je me demandai ce que l'on pourrait bien faire avec le premier subside de 10 000 francs suisses dont la Croix-Rouge suisse m'avait dit pouvoir disposer au début. Cela ne serait qu'une goutte d'eau dans la mer. Mais je me mis aussitôt à ma tâche d'information. Mon premier soin fut de m'adresser aux autorités locales marocaines, car il me semblait que c'était avec elles avant tout que la Croix-Rouge devait collaborer. Par l'entremise du secrétaire-général du gouverneur de la Province d'Oujda, je pris contact avec le médecin-chef du Service de santé de la



Des grappes d'enfants devant les tentes...

Entraide locale et croix-rouge

Il faut dire qu'il y eut un beau mouvement de solidarité pour accueillir ces réfugiés; des collectes furent faites parmi la population marocaine et algérienne, mais évidemment les ressources d'un pays déjà pauvre et où il y a une très grande misère, étaient insuffisantes. On peut imaginer ce que fut l'arrivée de ces hordes dénuées de tout.

Une association d'entraide algérienne dépendant du F.L.N., l'Amicale des Algériens musulmans, récolta des fonds, couvrit les besoins les plus urgents du début et fit des distributions de céréales, d'huile, de vêtements collectés. Environ 5000 Marocains qui habitaient l'Algérie furent aussi comptés au nombre des réfugiés. Les distributions du C.I.C.R. vinrent apporter une aide substantielle durant l'été 1957, mais la misère était permanente et encore immense.

province, un Français, vivant de longue date au Maroc, et avec son adjoint, marocain. Ils étaient très au courant de la situation des réfugiés, avaient procédé à des contrôles médicaux et à des vaccinations en masse. Il n'y avait pas eu de graves épidémies parmi eux, sauf de grippe, mais beaucoup d'enfants étaient déficients ou malades et l'on parut très pressé d'obtenir des secours pour eux.

Au bidonville de Boubeker

Je désirais surtout aller me rendre compte par moi-même de leur état, et le médecin-chef adjoint me fit visiter un certain nombre des centres où étaient groupés des réfugiés. L'une de mes premières visites fut pour *Boubeker*, centre minier de plomb argentifère à 1000 m d'altitude où travaillent environ 2000 ouvriers. Un bidonville pour les réfugiés y avait été créé

sur un terrain à proximité immédiate des mines. Par une froide et pluvieuse journée de décembre, où il se mit à neigeoter, nous avons vu ces petits abris de 4 m sur 4 ou 6, faits de quelques plaques de tôle, et dont l'unique ouverture est une porte, en général recouverte par une natte. On y pénétrait en se baissant, en soulevant la natte, et dans une demi-obscurité on pouvait voir cinq ou six femmes, jeunes et vieilles, accroupies et tenant des nourrissons serrés contre elles dans des tissus de coton; parfois les bébés essayaient de tirer sur un sein flétri et ne semblaient pas trouver grand chose. Des grappes d'enfants se tenaient

courtoisement, non sans une certaine méfiance grave. Parfois un beau sourire illuminait ces visages, surtout chez les jeunes femmes chargées d'enfants, lorsque l'interprète leur disait que peut-être nous leur apporterions quelque chose pour eux. Elles demandaient parfois si on leur donnerait aussi des robes? Cependant les femmes dans leurs grands tissus de coton multicolore, la tête recouverte de fichus blancs, semblaient moins misérablement vêtues que les enfants, pitoyablement accoutrés de vieilles vestes, de chandails troués ou de tissus-éponge. Parfois l'une ou l'autre de ces femmes dont on nous



Des femmes aux beaux visages et aux yeux brillants...

aussi dans l'abri, où souvent, dans un coin, un petit feu de bois brûlait, attisé par quelque vieille au visage tanné, la fumée s'échappant par un tuyau de tôle. La toiture défectueuse laissait passer un peu de pluie et de vent, le sol était souvent détrempé, parfois il n'était que de terre battue, ou bien recouvert en partie d'une natte déchirée; quelques bouts de nattes servant de literie étaient entassés dans un coin, des vieillards s'y recroquevillaient avec des figures figées. Dans l'un des abris, un âne, séparé par une cloison de tôle, brayait pitoyablement. Aucun matériel de cuisine sauf quelques plats d'argile. Je vis des femmes aux beaux visages et aux yeux brillants, elles nous regardaient avec une interrogation muette, l'air résigné, elles nous saluaient

racontait l'exode, demandait si l'on savait où était son mari, resté en Algérie. D'autres se tenaient dans une réserve pleine de reproches.

Je fus frappée par la dignité de ces gens. Ils ne réclamaient rien, restaient en général immobiles. Que l'on se représente ce qu'est leur vie, entassés qu'ils sont, dans l'inaction et sans ressources, passant des hivers entiers dans ces abris sordides, lorsque le mauvais temps les empêche de sortir, et gardant cependant une certaine noblesse naturelle, conversant entre eux et s'interrogeant sur leur destin.

L'état pitoyable des enfants

L'état des enfants me bouleversa. Beaucoup étaient rachitiques, pâles, surtout les plus petits,

ils ne jouaient pas, ne souriaient pas, restaient accrochés par grappes, beaucoup toussaient, des oreilles suppuraient, des ventres ballonnés sur de petites jambes maigres donnaient l'image que nous ne connaissons que trop. C'est là un des lieux les plus pitoyables que je vis et je me promis d'essayer d'y apporter un peu de réconfort.

Sous les tentes avec le caïd

Dans la région des collines avoisinantes, un autre jour, conduite par le caïd du lieu, accompagné de mokhrazni, sa garde armée, je visitai les réfugiés des tentes, par une belle journée glaciale. Il fallut arpenter à pied après une course en camion sur une piste, des kilomètres de maquis broussailleux. Ces tentes sont en général assez grandes. Faites de nattes d'alfa ou de poil de chameau, elles contiennent 8 à 12 personnes, souvent un âne, une chèvre, broutent à sa proximité immédiate, quelques poules se perchent sur le toit, un ou deux chiens font la garde, et les enfants, dans l'air vif des collines, ont un aspect moins pitoyable. Mais la misère restait grande, quoique, sous le soleil, elle parut moins sinistre. De tout petits enfants pâles, ne marchant pas à deux ans ou plus, entortillés dans des fichus de coton, portés sur le dos de petites filles ou accrochés à leurs mères, me donnèrent l'impression de la plus grande détresse. A perte de vue, dans ces collines semi-boisées ou recouvertes de broussailles, les tentes se sont réparties par groupes de deux ou trois, dans un maquis difficile à traverser. Les points d'eau sont parfois à plusieurs kilomètres de distance. Les réfugiés se chauffaient avec le bois des broussailles ou de la « jeune forêt ».

A Ahfir et à Sidi-Yahia

A *Ahfir*, bourg important à environ 40 km au nord d'Oujda, où nous fîmes une longue visite, on annonçait 16 000 réfugiés pour le centre et la région. Là, l'accueil avait pu être mieux organisé, de nombreux Algériens et des Marocains avaient hébergé dans une ou deux pièces de leurs habitations donnant sur des cours, des familles entières, une popote fonctionnait. Je vis là dans les cours des femmes occupées à façonner des plats d'argile pour cuire les galettes d'orge, elles y étaient très habiles, et formaient à la main et sans tour, des plats parfaitement ronds; elles obtenaient ainsi de petits profits en les vendant dans les souks. Un certain nombre d'hommes étaient occupés comme travailleurs agricoles dans la région assez riche. Beaucoup d'hommes jeunes restaient assis, inactifs. Les enfants pouvaient fréquenter l'école marocaine, mais le manque de vêtements les en empêchait souvent. L'atmosphère était pourtant plus heureuse et plus animée, car c'est l'inaction totale qui est en maints endroits un grand facteur de découragement.

A Sidi-Yahia, à 8 km d'Oujda, se trouve une charmante petite oasis où est depuis de siècles un village marocain: des petites maisons de torchis et bambous. De grands eucalyptus bordent une rivière sinueuse où des femmes lavaient des peaux de mouton et des étoffes multicolores. Il y a là un marabout, sanctuaire consacré jadis à trois saints; un prophète israëlien, St-Jean Baptiste et un « saint » musulman y ayant été révéérés, ce dernier l'était encore, en son tombeau où des fidèles viennent placer des bougies. La frontière en est toute proche, et un jour en y venant, nous y trouvâmes des soldats marocains en armes qui faisaient le guet dans le cimetière. Un peu plus haut sur la colline, une série de tentes dispersées abritent des réfugiés que je visitai.

Dans une anfractuosité de la colline, plusieurs grottes étaient aussi occupées par de nombreuses familles. Dans l'une de ces grottes, un jeune garçon de 15 ans était agenouillé auprès d'un vieillard moribond, tout sec, et qui ne parlait plus. Ce garçon nous dit que c'était son grand-oncle et qu'il était seul à s'en occuper, d'autres réfugiés nous dirent qu'il lui était entièrement dévoué, et la figure de cet enfant, pleine de douceur, me fit une belle impression. A plusieurs reprises d'ailleurs je remarquai la gentillesse des enfants vis-à-vis des vieillards et des aveugles.

Après beaucoup de visites et des pourparlers avec le Service de la santé, j'obtins la conviction qu'il fallait aider dans la mesure de nos moyens et, persuadée que la population suisse ne resterait pas indifférente au sort de ces enfants, je décidai de leur consacrer entièrement l'aide qui pourrait être octroyée; j'envoyai à Berne rapports et photos. Les autorités marocaines déci-



Le caïd du lieu, accompagné de mokhrazni, sa garde armée...

dèrent de reprendre en mains l'ensemble des secours aux réfugiés, et commencèrent à établir un fichier dans le courant de décembre.

La Croix-Rouge suisse consacre cent mille francs à l'aide aux enfants réfugiés

Il fut décidé que l'Entraide nationale marocaine, sous la présidence d'honneur de la Princesse Lalla Aïcha, fille aînée du roi du Maroc, mettrait à notre disposition des moyens de transport et du personnel pour les distributions, qui seraient désormais placées sous son contrôle. Cela était une bonne garantie pour nous et me

rendrait possible une tâche que je n'aurais pu assumer seule. Cette décision fut communiquée à Berne et à Genève et devait modifier sensiblement, par la suite, toute l'aide aux réfugiés. Presque aussitôt je reçus aussi de Berne la bonne nouvelle: cent mille francs suisses étaient mis à ma disposition pour les secours aux réfugiés, grâce aux fonds récoltés par la Croix-Rouge suisse, l'Entraide ouvrière, Caritas, l'Entraide protestante et l'Aide suisse à l'étranger. Cela représentait plus de dix millions de francs marocains. J'en éprouvai une joie extraordinaire: on allait pouvoir faire du bon travail!

Croix-Rouge internationale

253 PRISONNIERS CUBAINS LIBÉRÉS SOUS LES AUSPICES DU C. I. C. R.

Le Comité international de la Croix-Rouge a reçu, le 4 juillet, un message de M. Fidel Castro, concernant les blessés et malades de l'armée cubaine qu'il détenait en son pouvoir; il en proposait la remise inconditionnelle à une commission de la Croix-Rouge cubaine. Ne pouvant répondre directement à cet appel, faute d'une adresse précise, le Comité international fit savoir,* par la voie des ondes courtes suisses, qu'il transmettait ce message à la Croix-Rouge cubaine en offrant ses services et ceux d'un délégué, qu'il était prêt à envoyer immédiatement à La Havane, pour faciliter toute action humanitaire conforme à ses compétences traditionnelles et aux dispositions des Conventions de Genève.

*

Arrivé à La Havane le 10 juillet, M. P. Jequier, délégué du C. I. C. R., obtint l'accord du chef de gouvernement en vue de la réalisation de cette action humanitaire de toute urgence et reçut des Autorités militaires et de la Croix-Rouge cubaine les concours nécessaires à sa mise en œuvre.

Il restait aux deux parties à convenir de l'endroit et de la date auxquels la remise des blessés aurait lieu. Ce choix était particulièrement difficile. En effet, la nature montagneuse et inhospitalière de la région imposait aux grands blessés un voyage très éprouvant. En outre, il apparut bientôt que, dans ces conditions, les formations de la Croix-Rouge cubaine ne pourraient à elles seules les ramener en lieu sûr et que les services de l'armée gouvernementale devaient être requis. Des adversaires allaient être en présence. Il importait donc de choisir un endroit qui satisfasse les exigences de l'humanité et celles de la sécurité.

Privé de contact direct avec le commandement des rebelles, M. Jequier ne pouvait mener personnellement cette négociation. Celle-ci fut conduite par le C. I. C. R., à Genève, qui servit d'intermédiaire entre les parties, communiquant à l'une et à l'autre propositions et contre-propositions. Fixant les modalités d'une trêve, il enjoignit à plusieurs reprises aux adversaires de prendre de part et d'autre les mesures que réclamait la sauvegarde des personnes escortant les blessés.

Le 20 juillet, après l'abandon de deux plans successifs d'évacuation, un accord put être réalisé, qui permit de fixer au 23 la date de la remise. Celle-ci commença à l'heure dite à Las Vegas de Jibacoa, en présence de M. Jequier, qu'assistait un autre délégué, M. J.-P. Schœnholzer, et dura deux jours. Les formations de l'armée et de la Croix-Rouge cubaines arboraient le drapeau à croix rouge, tandis que les rebelles s'avançaient porteurs de drapeaux blancs. Les deux parties respectèrent la trêve pendant toute la durée des opérations.

Les blessés, au nombre de 57, furent amenés à l'arrière en hélicoptères. En outre, le C. I. C. R. eut la satisfaction d'apprendre que le commandement rebelle avait accordé la libération de 196 autres prisonniers dont l'état de santé était déficient. Ceci porte à 253 le nombre des victimes secourues.

On eut malheureusement à déplorer un accident grave. Une voiture privée, dans laquelle avaient pris place le président de la Croix-Rouge cubaine et le président de la section de Croix-Rouge de Santiago de Cuba, essuya des coups de feu qui blessèrent légèrement le premier et mirent en danger la vie du second. Cet incident regrettable s'est produit à l'extérieur de la zone qui avait été neutralisée et avant la formation des convois dirigés vers le lieu d'accueil.

L'action humanitaire réalisée à Cuba fera date dans les annales de la Croix-Rouge. C'est, en effet, la première fois que des adversaires se rencontrent pour opérer directement, sous l'égide du C. I. C. R., la libération de prisonniers. Elle constitue un nouveau progrès dans la protection des victimes des troubles intérieurs, par l'application de l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève, qui définit précisément les règles d'humanité qui doivent être observées dans les conflits internes.

*

DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU C. I. C. R.

Le Dr A. Franceschetti, professeur de clinique ophtalmologique à l'Université de Genève, et M. Hans Bachmann, docteur en droit, ancien secrétaire général, adjoint du C. I. C. R., de Winterthour, viennent d'être élus membres du Comité international de la Croix-Rouge à Genève.